

MONTS D'ARDÈCHE

le **journal**
du parc

N°09 - Automne 2010

JOURNAL D'INFORMATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

* DOSSIER

**Urbanisme, agriculture,
biodiversité...
une terre tant convoitée**

* RENDEZ-VOUS

**Les castagnades
Le chatus**

* ACTUALITÉS

**Vivre ensemble à la campagne
Loisirs motorisés : enquête
Calade, le lien entre les hommes
Le label "Parc" : tous concernés**





Avec 180 000 ha, notre Parc naturel s'étend sur un vaste territoire et à première vue, il y a de la place pour chacun. Cependant la terre est l'objet de toutes les convoitises. Habitants ou résidents secondaires, agriculteurs, forestiers, entrepreneurs, touristes, naturalistes... jouent des coudes pour utiliser l'espace et en assurer la préservation.

Le dossier de ce numéro aborde cette question essentielle : comment se partager les espaces en veillant à l'équilibre entre économie et patrimoine. Si les élus peuvent apporter des réponses dans leurs communes et à des échelles plus large, les habitants peuvent aussi être sensibles aux enjeux du foncier et chercher à habiter durablement notre Parc.

Dans ce numéro 9, découvrez également la châtaigne qui se décline dans les assiettes et dans les fêtes de village avec les incontournables Castagnades d'automne. Partez à la rencontre du poète slameur Julien Delmaire. Arpentez les sentiers de la "Montagne aux moines". Suivez une leçon de toponymie...

Bonne lecture et bel automne sous les châtaigniers.

Franck BRECHON
Président du Parc naturel régional
des Monts d'Ardèche

sommaire

P.3 à 5 actualités

P.6 portraits / initiatives
Julien Delmaire - Jacky Chausson

P.7 bienvenue à la maison
du parc

P.8 à 11 dossier

**Urbanisme, agriculture, biodiversité...
une terre tant convoitée**

P.12 la vie du parc
en images

P.13 nature / culture

**"La Montagne aux moines"
Les coléoptères dans la châtaigneraie**

P.14 rendez-vous
**Les castagnades
Le chatou**

P.15 éphéméride

P.15 parutions

P.16 rubrikaparc

POUR BESTER INFORMÉ : www.parc-monts-ardeche.fr

Journal du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - Semestriel
Directeur de la publication et de la rédaction : Franck BRECHON
Secrétariat de rédaction : Vanessa NIKOD
Rédaction et relecture : Equipe du Parc
Conception, création et réalisation graphique : APNÉE
Crédit photos : Pauline Daniel, les Panoramistes, Philippe Fourmier, Séverine Baur, Michel Rissouan, Gejo Klos et Roland Dumas
Illustrations du Dossier : Eric Fleury
Impression : Imprimerie Fambon (07)
ISSN : 1953 - 1370
Photo de couverture Pauline Daniel :

Imprimé sur papier produit à partir de fibres 100% recyclées (écolabel européen)
par une entreprise Imprim'Vert garantissant la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées.



LES COMMUNES DU PARC

Ailhon, Aizac, Ajoux, Albon, Antraigues-sur-Volane, Arcens, Asperjoc, Astet, Barnas, Beaumont, Beauvène, Borée, Borne, Burzet, Chalencou, Chanéac, Chassiers, Chazeaux, Chirols, Coux, Creysseilles, Cros de Gérand, Désaignes, Dompnac, Dornas, Dunière-sur-Eyrieux, Fabras, Faugères, Fons, Genestelle, Guiras, Gourdon, Gravières, Intra, Issamoulenc, Jaujac, Jaunac, Joannas, Joyeuse, Juvinas, La Rochette, la Souche, Labastide-sur-Besorgues, Labègue, Laboule, Lachamp-Raphaël, Lachapelle-sous-Chanéac, Lachapelle-sous-Aubenas, Lalevade d'Ardèche, Largentière, Laurac-en-Vivarois, Laval d'Aurelle, Laviolle, Le Béage, Le Chambon, Le Roux, Lentillères, Les Assions, Les Nonières, Les Ollières-sur-Eyrieux, Les Salèles, Loubaresse, Lyas, Malarce-sur-la-Thines, Malbosq, Marcols les Eaux, Mayres, Mercues, Meyras, Mézilhac, Montpezat-sous-Bauzon, Montréal, Montselgues, Payzac, Péreyres, Planzolles, Pont de Labeaume, Pourchères, Prades, Prantles, Prunet, Ribes, Roche, Rocles, Rosières, Sablières, Sagnes et Goudoulet, Saint-Andéol-de-Fourchades, Saint-Andéol-de-Vals, Saint-André-Lachamp, Saint-Basile, Saint-Christol, Saint-Cierge-la-Serre, Saint-Cierge-sous-le-Cheylard, Saint-Cirgues-de-Prades, Saint-Clément, Saint-Etienne-de-Boulogne, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Genest-de-Bauzon, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Jean-Chambre, Saint-Jean-Roure, Saint-Joseph-des-Bancs, Saint-Julien-Boutières, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-du-Serre, Saint-Laurent-les-Bains, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Maurice-en-Chalencou, Saint-Mélany, Saint-Michel-de-Boulogne, Saint-Michel-de-Chabrilanoux, Saint-Pierre-de-Colombier, Saint-Pierre-Saint-Jean, Saint-Pierreville, Saint-Priest, Saint-Privat, Saint-Prix, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Vincent-de-Durfort, Sainte-Eulalie, Sainte-Marguerite-Lafigère, Silhac, Thueyts, Ucel, Valgorge, Vals-les-Bains, Vernon, Vesseaux, Veyras, Vinezac.
LES SIX VILLES PORTES : Aubenas, Lamastre, Les Vans, Privas, Saint-Agrève, Vernoux.

"Vivre ensemble à la campagne"

Coopération pour l'accueil dans le Massif Central

Après l'expérience réussie de "Parcs en résidences"⁽¹⁾, 6 Parcs du Massif Central sont à nouveau partenaires d'une coopération destinée à favoriser le "vivre ensemble à la campagne" grâce à la création artistique.



Le collectif d'artistes

Ces 6 territoires connaissent un attrait certain voire un renouveau démographique. Cette évolution peut être remise en cause par le déclin des services qui impose une nouvelle organisation de la vie quotidienne et peut peser sur la qualité de vie. La mobilité et particulièrement celle des jeunes actifs est de plus en plus forte. Ces populations nouvelles sont parfois simplement de passage, ce qui peut être mal compris ou perçu. C'est pourquoi, au-delà de l'accueil même de ces nouveaux habitants (emploi, logement, services), se pose la question des relations sociales et culturelles.

Comment "vivre ensemble" ? Les Parcs mènent des politiques d'accueil qui reposent sur la mobilisation des habitants, des élus, des associations... avec le souci de développer une culture de l'accueil. Suite à un appel à projets, c'est le collectif "Son et image" qui a été retenu pour la réalisation d'un film documentaire et d'un livre retraçant le parcours de deux artistes, Jeanne et Camille. Ils seront en résidences de création et le Parc les accueillera en juin et juillet 2011. Cinq groupes représentatifs du territoire, au plan géographique mais également social, ont accepté d'être les interlocuteurs des deux réalisateurs tout au long du processus de création. Pour les Monts d'Ardèche, du nord au sud, ce sont : le conseil municipal de St-Michel-de-Chabrilanoux, la crèche de La Roche de Gourdon, un groupe d'agriculteurs de Ste-Eulalie, la médiathèque de Montpezat-sous-Bauzon, les chasseurs de La Souche. Nous les remercions. Camille et Jeanne viendront à leur rencontre pour un premier repérage les 13 et 14 décembre prochains.

⁽¹⁾ Actes du séminaire disponibles sur demande à : mferret@parc-monts-ardeche.fr



Ça gaze ?

Le phénomène du changement climatique est observé au niveau planétaire mais chacun peut agir à son échelle. Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des activités humaines est un enjeu de taille.

Le phénomène du changement climatique est observé au niveau planétaire mais chacun peut agir à son échelle. Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des activités humaines est un enjeu de taille.

Le Parc des Monts d'Ardèche a réalisé un bilan des émissions de gaz à effet de serre. Les quantités d'énergie consommées pour les besoins en chauffage, l'électroménager, l'éclairage et les sources d'énergie utilisées (bois, fuel, ...) ont été pris en compte. Les deux plus gros secteurs émetteurs de gaz à effet de serre, issus de nos consommations d'énergie, sont l'habitat et le transport. En moyenne un habitant du Parc des Monts d'Ardèche rejette 7,42 Tonnes équivalent CO₂ (TeqCO₂) par an.

Les transports de marchandise, les déplacements domicile-travail et de loisir sont ceux qui émettent le plus de GES sur le territoire. Suite au Grenelle de l'environnement, chaque français devra, en 2050, rejeter seulement 1,8TeqCO₂, ce qui représente, par exemple, une consommation de 7000kWh de gaz naturel, soit quelques mois de chauffage d'un logement... Nous avons donc une réelle responsabilité dans nos choix de consommation (provenance et nature des produits). Alors, comment diviser par 4 nos consommations d'énergie ? Faites-nous partager vos gestes quotidiens afin de relever ce défi. Les 3 éco-gestes les plus exemplaires et restant simples à mettre en oeuvre seront publiés dans le prochain journal du Parc.

Envoyer votre éco-geste à : accueil@parc-monts-ardeche.fr
ou Maison du Parc - Domaine de Rochemure
07380 Jaujac ; Objet : Eco-geste



Au fil de la Loire

Les 3 Parcs présents sur le cours de la Loire (Monts d'Ardèche, Loire-Anjou-Touraine et Brière) ont chacun accompagné, durant l'année scolaire 2009/2010, deux établissements scolaires dans la mise en oeuvre de projets dédiés au paysage. Les élèves ont présenté leur paysage et leur territoire aux classes des autres Parcs ligériens. Un cahier itinérant a circulé d'école en école et de Parc en Parc. Avec leurs dessins, leurs collages... les enfants ont témoigné de la richesse et de la diversité des territoires ligériens.





"Appel à envies" culture et patrimoine

En 2009, le Parc initiait une action originale : un appel à envies auprès des communes :

"Vous avez envie de mener un projet culturel avec des habitants, des acteurs associatifs, des artistes ; mais vous ne savez pas très bien comment le construire, l'écrire, le financer... Le Parc se propose de vous accompagner dans cette démarche". Huit "envies" ont été sélectionnées dont quelques-unes se sont déjà transformées en projets bien réels : le Festival de Lentillères, le colloque sur les moulins à Albion, la résidence d'artiste de la Virée au pays du vent à St-Clément et La Rochette ; d'autres sont en cours de concrétisation comme le sentier du canal de l'Amouroux à Ste-Marguerite Lafigère, la randonnée artistique entre Genestelle et St-Andéol de Vals ou encore la création théâtrale "Augustin" à Beaumont.

En juin dernier, une journée de formation a réuni l'ensemble des porteurs de projet et démontré l'intérêt de chacun pour ces moments d'échanges. Courant décembre, un nouvel "appel à envies" sera lancé pour des projets à concrétiser à partir de juin 2011. Laissez vos envies vous guider !



Festival des oiseaux de passage à Lentillères



eco-habiter à St-Etienne de Serres

La commune recherche de nouveaux habitants pour l'éco-hameau de Cintenat. Conçu sur le modèle de celui de Measolle à St-Michel de Chabrillannoux, il propose une architecture intégrée à l'environnement, qui économise l'espace, prend en compte le paysage, le climat, les matériaux locaux et durables et l'énergie renouvelable. Les terrains constructibles sont à des prix accessibles, hors spéculation, pour permettre à des familles, de jeunes ménages et des retraités de construire leur habitation principale. L'école est à proximité, avec cantine, garderie et scolarisation à partir de 2 ans et demi.

Informations et contacts :
Mairie : tél. 04 75 65 44 79
Alja Darribère
(coordinatrice du projet) :
mailto:info@measolle.com
www.measolle.com



Loisirs motorisés : enquête

La circulation des véhicules motorisés à des fins de loisirs (quads, moto, 4X4) sur les chemins et dans les espaces naturels du Parc naturel régional est une réalité.



Traces de véhicule motorisé sur un sentier de randonnée

Des conflits peuvent apparaître entre certains pratiquants de loisirs motorisés et d'autres usagers des chemins ou des riverains. De manière à mieux cerner l'ampleur de ce phénomène un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des mairies du Parc. Les maires ont un rôle primordial sur cette question de par leur connaissance du terrain et leur rôle de médiation, et ont ainsi pu apporter un éclairage sur la réalité des pratiques dans leur secteur. Cet état des lieux a aussi permis de recueillir les attentes, avis et besoins éventuels des élus.

Près de 40 questionnaires sont parvenus au Parc; parmi les réponses aux nombreuses questions posées, il apparaît que les gênes occasionnées par ce type de pratiques sont liées aux problèmes de nuisances sonores et de conflits entre usagers des chemins. Viennent ensuite celles liées à l'impact environnemental et à la sécurité. Plus d'une trentaine de communes sont intéressées par la mise en place d'un dispositif de veille leur permettant d'être informées des manifestations et sorties motorisées de loisirs qui doivent passer sur leur territoire.

Le Parc et le Conseil général de l'Ardèche réunissent les principaux acteurs départementaux sur cette question des loisirs motorisés et du partage de l'espace. Un dispositif de veille a ainsi été créé, il doit alimenter un observatoire départemental des pratiques.

Le Parc accompagne les communes dans la mise en oeuvre de la réglementation concernant les pratiques motorisées, et veille à la préservation des espaces naturels et des chemins, à la cohabitation entre usagers sur les chemins ruraux.



Calade, le lien entre les hommes

Les calades qui servaient autrefois au passage des marchandises à dos de mulet et aux liaisons entre les hameaux, font partie du patrimoine emblématique des Monts d'Ardèche.

La commune de Montpezat-sous-Bauzon s'est lancée dans un projet de restauration, d'animation et de valorisation de la voie du Pal. Cette voie pavée est remarquable à de nombreux égards : qualité de la construction, dimensions physiques et historiques. Elle atteste de la présence de l'homme sur le site depuis la préhistoire et les premiers aménagements de cette voie ont été réalisés par les romains. Le Parc, soucieux de la sauvegarde des patrimoines sur son territoire, soutient la commune grâce au programme européen Leader et à la Région Rhône-Alpes. La restauration a déjà bien commencé, puisque des jeunes internationaux ou en formation professionnelle, encadrés par des "muraillers" de métier, sont intervenus sur plusieurs portions. Des ateliers et animations à destination des habitants, des scolaires et des touristes font vivre ce projet ambitieux par le croisement des approches, des regards et la durée. Cette initiative illustre combien le patrimoine et les savoir-faire locaux peuvent être source de connaissance, de lien social et de valorisation de nos territoires.



Chantier de jeunes internationaux

Le label "Parc" : tous concernés

Inscrire les possibles, mais aussi les utopies, c'est l'esprit qui guide l'écriture de la nouvelle Charte de Parc 2013-2025.

L'avenir des Monts d'Ardèche se construit autour de ...

6 VALEURS	3 VOCATIONS
Etre productif	Vocation 1 : Un territoire remarquable et préservé Biodiversité - Eau - Paysages, Sites et Itinéraires remarquables - Affichage publicitaire - Patrimoines culturels (patrimoine bâti, savoir-faire agricoles emblématiques, patrimoine industriel) - Urbanisme durable.
Etre responsable	Vocation 2 : Un territoire productif, qui valorise durablement ses ressources Agriculture et élevage - Gestion et exploitation forestière - Artisanat, commerce et industrie - Tourisme - Consommation responsable et solidaire - Economie sociale et solidaire - Politique de maintien et d'accueil des activités et des emplois.
Etre solidaire	Vocation 3 : Un territoire attractif et solidaire Habitat durable - Economies d'énergie - Energies renouvelables - Préparation aux changements climatiques - Services aux habitants - Technologies de l'information et de la communication - Mobilité des personnes - Culture - Partage de l'espace, maîtrise et conciliation des usages (Activités de nature - Pratiques motorisées - Gestion des populations de sangliers).
Etre accueillant	
Etre ouvert	
Etre innovant et imaginatif	

Les idées ont fusé au cours des quelque 40 ateliers organisés l'an passé. Aujourd'hui, le travail consiste à les poser sur papier, pour que les auteurs de cette charte en deviennent aussi et surtout les ACTEURS. Et ils sont nombreux : communes (165 sont candidates), communautés de communes (19 candidates), chambres consulaires, divers syndicats de gestion, associations et professionnels accompagnés par le syndicat mixte du Parc... Mais aussi l'Etat, les régions Rhône-Alpes et Auvergne, les départements Ardèche et Haute-Loire, qui travaillent jusqu'à mars 2011 à rédiger leurs engagements. "L'implication de tous" est une

condition sine qua non pour que vive le Parc, c'est pourquoi la nouvelle Charte insiste sur les façons d'améliorer la gouvernance et d'évaluer les effets du Parc sur le territoire. Elle propose aussi des mesures renforcées de sensibilisation, d'information, de communication et de formation, qui s'adresseront autant aux élus, aux professionnels, qu'aux habitants. Et comme les habitants ont aussi un rôle à jouer dans l'évolution de leur cadre de vie, pour le partage d'expériences, la prochaine Charte crée des "ambassadeurs du Parc" parmi les habitants ! Le principe est posé, la méthode sera à définir avec les habitants volontaires. Affaire à suivre...



castagnades en cuisine

A l'heure où les Castagnades 2011 s'achèvent en beauté, un carnet de recettes à la châtaigne est en préparation pour les fêtes de Noël. Le Parc s'est associé à la cuisinière ardéchoise Christiane Brioude. Elle dévoile quarante recettes mises au point durant ces années derrière les fourneaux et raconte l'histoire des quatre générations de cuisinières dont elle est issue. Des plus traditionnelles comme la soupe de châtaignes aux plus innovantes comme le "crèmeux de châtaignes-ananas-sorbet pina colada" de Anne-Sophie Pic invitée pour l'occasion, la châtaigne se décline au salé et au sucré. Le carnet de recettes sera en vente au Parc et chez ses partenaires (Offices de tourisme, Maison du châtaignier et Musée de la châtaigneraie) à la mi-décembre.

Christiane Brioude dans salon de thé à Aubenas





Marie Bazin
Castanéicultrice
St-Étienne
de-Serres



Julien Picard
Apiculteur
St-Vincent
de-Durfort



hors-champs : portraits intimes d'agriculteurs

La photographe Séverine Baur est partie à la rencontre d'agriculteurs du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Apiculteurs, castanéiculteurs et viticulteurs l'ont accueillie dans l'intimité de leur châtaigneraie, de leur atelier de transformation, de leur cave... Dans un esprit de partage, ils se sont prêtés au jeu de la mise en scène afin de témoigner, en images, de la passion qu'ils portent à leur métier, à leur territoire mais aussi pour offrir au-delà des clichés, une vision à la fois décalée et authentique de leur quotidien et de leur savoir-faire. Retrouvez cette exposition lors des castagnades 2010.

Christine Noublanche et Jean-François Laffert
Castanéiculteurs - Malarce-sur-la-Thines



Julien Delmaire la poésie pour décrypter le territoire

"La poésie est une forme d'archéologie, elle permet d'aller au-delà de la surface des choses" explique Julien Delmaire, poète et slameur à Montpezat-sous-Bauzon.



Julien Delmaire

Julien Delmaire fait partie des pionniers du slam. Il est arrivé en Ardèche avec la volonté de prolonger son travail d'écrivain - il a quatre livres publiés à son actif - mais aussi pour construire des outils de mise en relation. Il est ainsi le directeur artistique de l'association Le Golem qui organise des résidences d'écrivains francophones, avec le soutien du Parc et du programme européen Leader. "L'objectif du Golem, c'est de permettre à des poètes de s'immerger dans un territoire captivant, propice à la création, et de créer des passerelles avec les populations, sous la forme de rencontres, d'ateliers d'écriture, de lectures. La saison 2011 sera axée sur le thème Land art et poésie : un poète haïtien, un poète kanak, une poétesse chorégraphe et un land artiste".

Pour Julien Delmaire la poésie n'est pas du registre du décoratif, elle fait sens et possède la capacité de dire le monde de le faire ressentir : "C'est pour cela que j'aime comparer la poésie avec l'archéologie, il s'agit avec les mots, de dérouler des visages, des paysages, c'est une question de strates, d'intensité, un poème interroge, scrute, creuse et met en perspective".

Julien Delmaire a une actualité riche, son dernier recueil, "Les Mains du Monde" vient de paraître (voire p.15). Ce texte, commande du Parc pour le Mai des Métiers d'Art 2010, est un poème autour de l'artisanat local, un hommage émouvant à celles et ceux qui avec leurs mains façonnent le monde et le rendent plus intense. Julien Delmaire continue à animer des ateliers d'écriture, il termine aussi son premier roman. Pour la fin de l'année, il est invité au Salon des Indépendances à Lille et à la Biennale de la poésie de Dakar.

Julien Delmaire : un poète ancré dans les Monts d'Ardèche et ouvert aux accents du monde.

Contact association Le Golem :
diffusion.legolem@gmail.com

Jacky Chosson à Lamastre

Rencontre avec un délégué au Parc

Jacky Chosson est élu depuis plus de 20 ans, adjoint à la mairie de Lamastre pour le tourisme et la culture. Il est délégué au Parc des Monts d'Ardèche depuis 2008. Il répond à nos questions.

Quel est le rôle d'un délégué ?

"Mon rôle c'est d'être à l'écoute, de faire remonter les informations, les difficultés, les initiatives locales auprès du Parc. C'est aussi de créer des partenariats et participer aux multiples réunions organisées par le Parc, mais aussi par toutes les collectivités : Communauté de communes, Pays, CDRA. Parfois, ces nombreuses réunions grignotent le temps que l'on aimerait accorder aux habitants."



Jacky Chosson

Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre mission de délégué ?

"Il y a beaucoup de déplacements et l'éloignement physique avec le siège administratif du Parc nous déconnecte un peu. Je suis investi et participe régulièrement aux rencontres, aux formations... et en ces temps de révision de la Charte du Parc je m'interroge à nouveau sur les enjeux de développement de la commune en lien avec le Parc. Je pense qu'il nous faut être plus près encore du territoire et que l'on développe de nouvelles pratiques pour travailler mieux ensemble... pour plus de proximité."

Quelles actions avez-vous conduit avec le Parc à Lamastre et aux alentours ?

Avec le Parc nous avons réalisé le sentier piétonnier "Lamastre en lumières". Ce parcours dans la ville accompagne les visiteurs dans une découverte historique, économique et contemporaine de Lamastre. J'aimerais élargir cette opération et partager cette expérience avec d'autres communes du canton. Nous avons aussi été les premiers participants, avec les communes du sud du Parc (Beaume-Drobie), aux chemins de la création pour la valorisation de nos artisans et artistes locaux. Enfin, à quelques kilomètres de chez nous, le village de Désaignes mène de nombreuses actions : castagnades, réhabilitations de terrasses... et nous en bénéficions tous.



Les projets d'aménagements

La Maison du Parc s'anime depuis l'eménagement de l'équipe en février 2009 : accueil des scolaires, des comités syndicaux et Leader, le lancement des Samedis Découverte en mars dernier et l'ensemble des événements organisés sur le domaine de Rochemure pour fêter l'année internationale de la biodiversité.

Régulièrement, le Parc répond avec plaisir à des demandes de visites de sa maison : la Société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche par exemple ou les élus du tout nouveau Parc des Pyrénées ariégeoises, ... La chaufferie bois, la démarque Haute Qualité Environnementale (HQE), l'aménagement des bureaux, l'accueil des publics ou la gestion des espaces extérieurs sont l'objet d'une multitude de questions de la part des visiteurs.

Les futurs chantiers

En parallèle à cette activité quotidienne, deux grands chantiers sont prévus : la gestion des espaces extérieurs et l'ouverture au public.

Le domaine de Rochemure se compose de 35 ha dont 20 ha de forêt communale gérée par l'Office National des Forêts, 12 ha de prairies et pâtures, la mare, les jardins, ... Pour ces espaces, un bail emphytéotique a été conclu avec la mairie de Jaujac, le Parc étant propriétaire du bâtiment et des proches abords. Deux agriculteurs se sont vu confier des terres sur lesquelles il s'agit de mettre peu à peu en place une gestion démonstrative et durable, alliant production et conservation de la biodiversité. Des conventions en ce sens sont à l'étude. Les bords de chemins, les jardins, la mare,... vont quant à eux devenir des espaces pédagogiques et démonstratifs, en lien avec l'action du Parc "Accueillons la nature au jardin". Ces aménagements doux vont "du plus jardiné au plus sauvage, en passant par le plus cultivé".

Pour permettre la découverte de ces espaces, un programme d'animations sera élaboré d'année en année. Il faut aussi que le domaine puisse se découvrir de manière libre : un cheminement ponctué de panneaux délivrant des informations sera prochainement installé depuis le parking jusqu'à l'arrivée à la Maison du Parc ; il guidera ensuite les visiteurs jusqu'à la prairie d'où ils pourront rejoindre les différents chemins de randonnée. En 2011, ce jalonnement sera complété d'un itinéraire d'interprétation pour une découverte sensible et ludique de l'ensemble du domaine.

Les idées ne manquent pas non plus pour l'accueil du public dans la Maison, comme la demande en est souvent exprimée par les visiteurs de passage : un espace dédié à la documentation touristique, une boutique vitrine des produits marqués Parc, du mobilier en châtaignier, des éditions du Parc, des expositions temporaires, un livret d'accueil,... Autant d'actions qui mobilisent d'ores et déjà l'équipe et les élus du Parc et qui devraient se concrétiser en 2011 et 2012.

Un domaine "bio-diversifié" !

Prairies, forêts, milieux humides, lisières, allées d'arbres centenaires... le domaine de Rochemure constitue un écrin de verdure.

Le Parc a souhaité connaître les richesses naturelles de ce site et leurs potentialités de valorisation. Le CORA et la FRAPNA Ardèche ont mené l'enquête : le domaine a été passé au peigne fin, la végétation a été cartographiée, les plantes et animaux identifiés. Bilan de ce premier inventaire : 314 espèces de plantes, 29 de libellules, 50 de papillons, 37 espèces de criquets, sauterelles et grillons, 65 espèces d'oiseaux nicheurs, 24 de mammifères, 6 de reptiles et 9 d'amphibiens. Il y a de la vie à la maison du Parc ! Cet inventaire a permis de définir les modalités de gestion nécessaires pour favoriser la biodiversité de la Maison du Parc. Dans les années à venir, tout sera fait sur le site pour préserver et faire connaître au public ces richesses insoupçonnées.



La mare de la Maison du Parc

Le Parc, un propriétaire forestier

Lors de son installation sur le site de Rochemure à Jaujac, le Parc est devenu propriétaire d'un massif forestier (environ 20 ha).



Forêt du domaine de Rochemure

Le Parc collabore avec l'Office national des Forêts pour une gestion durable de ces espaces. Ensemble, ils améliorent la qualité des arbres et prennent en compte la biodiversité et les autres usages du site... Plusieurs zones ont été définies : une zone témoin laissée en libre évolution de 2 ha, une zone gérée en futaie continue de châtaigniers de 11 ha, des secteurs

d'accueil du public et d'œuvres artistiques. Une coupe de 500 m3 est prévue pour l'automne sur le secteur à châtaigniers. Les arbres de moindre qualité gênant les arbres dits d'avenir seront coupés et les arbres riches en biodiversité (gros bois morts et vivants) seront maintenus. Les piquets de châtaigniers seront directement utilisés sur le site pour refaire les clôtures des prairies. Les grumes de châtaigniers seront aussi directement sciées pour être utilisées dans les aménagements de la maison du Parc. Gestion raisonnée, circuits-courts, tris des bois sont réalisables dans les forêts des Monts d'Ardèche. Le domaine de Rochemure est une belle illustration de ce potentiel.



urbanisme, agriculture, biodiversité... une terre tant convoitée

Les paysages des Monts d'Ardèche sont marqués par des vallées profondes, des pentes abruptes, des plateaux battus par la burlle mais aussi des plaines luxuriantes et ensoleillées. Ces contrastes sont une richesse paysagère et parfois des obstacles au développement de l'activité humaine. Ainsi, les terres accessibles et fertiles sont l'objet de toutes les convoitises. Entre l'habitat, l'agriculture, la biodiversité, l'économie il nous faut trouver, ensemble, un équilibre. Voici quelques clés pour y veiller durablement.



Dissémination des constructions sur les terres agricoles (CAUE)

Empreinte humaine...

Parmi tous les êtres vivants sur terre, l'Homme est celui qui occupe et modifie le plus l'environnement dans lequel il vit. Si la grotte Chauvet constitue le plus grand et le plus ancien témoignage de sa présence en Ardèche, les Monts d'Ardèche portent de nombreuses empreintes d'occupation humaine : Décryptage...

Les activités humaines ont laissé des empreintes sur notre territoire juste avant l'ère romaine (habitat troglodytique, mégalithes). C'est l'époque antique, où la forêt occupe une large part du territoire. A partir des IX^{ème} et X^{ème} siècles la présence de l'homme devient plus marquée avec les premiers grands défrichements ainsi que l'installation de bourgs le long des voies de circulation (Montselgues, Lachamp Raphaël...)

A la veille de la révolution, la forêt ne couvre plus que 15 % du territoire. En 1861, on atteint en Ardèche le maximum démographique avec 388 000 habitants : c'est la pleine époque de l'arbre à pain, des terrasses, des vers à soie, des premières cartes postales. Les terres agricoles âprement acquises sur la pente sont économisées en regroupant les constructions sur les sols les plus pauvres et pentues.

En 1962, changement de décor ! Certains villages des Cévennes ont perdu 80 % de leur population en 100 ans. La forêt occupe désormais 50 % du territoire, 80 % par endroit ; le minimum démographique est atteint avec 248 000 habitants.

Depuis cette date, la population augmente sur l'ensemble du département, tout en connaissant d'importantes disparités. La vallée du Rhône et le bas des vallées restent attractifs. Les pentes sont aussi recolonisées par la végétation. La montagne ardéchoise continue encore aujourd'hui à perdre de la population.

Mais les pratiques ont changé. L'activité agricole du XIX^{ème} siècle, basée sur l'autosuffisance et l'économie d'un espace ingénieusement cultivé, a laissé place, pour une grande part, à une urbanisation pavillonnaire consommatrice d'espace et d'énergie au détriment des espaces naturels.

Avec 100 000 habitants de moins qu'en 1861, que faisons-nous des terres agricoles, souvent baptisées du nom des chambons, champagne, prades et plots ? Comment anticiper et trouver des alternatives pour les préserver sans les mettre sous cloche ?

L'occupation de l'espace aujourd'hui

D'après une photo satellite de 2001, l'occupation des sols dans les Monts d'Ardèche est la suivante :

- 60 % de forêts (essentiellement feuillue),
- 23 % de terres en landes (certaines parcourues par des troupeaux),
- 12 % de terres cultivées (majorité de prairies, mais aussi cultures et vignes...)
- 3 % de terrains dits urbanisés.

On peut penser que 3 % de terrains urbanisés à l'échelle du Parc, c'est peu... mais ces terres sont souvent les meilleures pour une exploitation agricole et irrémédiablement perdues à l'urbanisation.

Un vaste territoire, mais si peu d'espace

Le territoire du Parc couvre 180 000 ha. L'espace ne manque pas ! Mais on estime qu'il n'y a que 25 à 30 000 ha où l'Homme peut s'installer et vivre sans trop de difficultés. Des convoitises multiples s'exercent donc sur de faibles surfaces souvent au profit du bâti et au détriment de l'agriculture. On parle alors de pression foncière ou de blocage de l'acquisition de terre. Par ailleurs, ces surfaces s'offrent cependant au regard de tous et une construction mal intégrée a un impact visuel sur le paysage, bien au-delà de la parcelle où elle est implantée.

Pour un urbanisme économe

La disparition des terres agricoles et des espaces naturels face à l'urbanisation est devenue un enjeu majeur. On parle en effet d'artificialisation des espaces. La dissémination des constructions pavillonnaires, la multiplication des réseaux, conduisent progressivement à des paysages banalisés... bien loin de l'image perçue généralement de l'Ardèche avec des villages et hameaux regroupés au cœur d'espaces agricoles et naturels. Cette surconsommation du foncier a un impact sur le cadre de vie quotidien et l'attractivité des Monts d'Ardèche.



Habitat pavillonnaire, cévenne méridionale (Observatoire Photographique)

La boîte à outils pour préserver nos paysages

Face à une pression foncière croissante, comment maintenir l'activité agricole, comment préserver les richesses environnementales et accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités ? Pour répondre à ces questions complexes, la 1^{ère} charte du Parc a fixé des orientations précises, les communes peuvent de leur côté utiliser différents outils de planification ou d'aménagement.

Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT[®])** offre l'opportunité de réfléchir, à des échelles intercommunales, à l'évolution des territoires dans une perspective de développement durable. Document d'urbanisme, le SCOT est un outil à la fois de réflexion sur l'avenir d'un territoire et de planification. Il définit les grands équilibres entre espaces urbains, espaces naturels et agricoles.

A l'échelle d'une vallée ou d'une communauté de communes, des **schémas intercommunaux d'aménagement** peuvent être initiés pour maîtriser l'urbanisation future et protéger les paysages en assurant la cohérence intercommunale. Le Parc et le programme européen Leader apportent un soutien aux communautés de communes ou groupements de communes dans ce type de démarche.

A l'échelle communale ou intercommunale, le **Plan Local d'Urbanisme (PLU[®])** permet de définir les zones les plus favorables à l'urbanisme (habitat, activités), celles qui doivent être réservées à l'agriculture, celles qui doivent être préservées pour assurer le maintien des espaces naturels et la qualité des paysages, etc. La reconquête des espaces non construits à l'intérieur

des villages. Les orientations d'aménagement pour les futures zones constructibles et des règlements adaptés permettent de mieux gérer l'occupation des sols.

Chaque habitant peut participer à l'élaboration des documents d'urbanisme durant les phases de concertation ou lors de l'enquête publique.

* voir glossaire page 11

Des initiatives à toutes les échelles

Déoulant des PLU ou des cartes communales, des opérations d'aménagement exemplaires sont conduites sur le territoire du Parc. Eco-hameaux ou éco-quartiers adaptés à l'espace rural peuvent répondre aujourd'hui aux besoins des communes et des habitants tout en économisant le foncier. Des réalisations sur la commune de St-Michel-de-Chabrillanoux ou prochainement sur la commune de St-Etienne-de-Serres, St-André-Lachamp, Les Nonières... témoignent de cette prise de conscience qu'un urbanisme plus économe est possible.

A l'échelle de chaque parcelle constructible, l'habitant peut agir. Une implantation réfléchie des maisons ainsi que le regroupement et la réalisation de constructions mitoyennes contribuent à cette nécessaire économie du foncier.

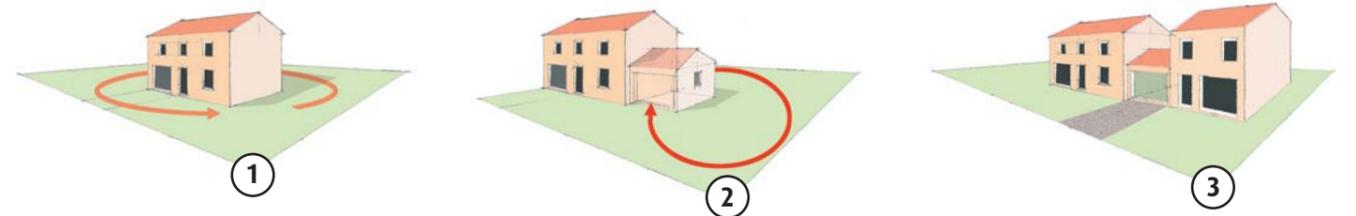
Trames vertes et bleues

Les trames vertes regroupent les forêts et les ensembles continus de prairies. Les trames bleues réunissent les cours d'eau et les réseaux de zones humides. Ensemble, elles jouent un rôle de corridor, assurant une continuité écologique à préserver. Ces trames relient les habitats naturels et permettent la circulation de la faune. Au travers de ses actions, le Parc encourage leur protection en faveur de la biodiversité et de la qualité des paysages.

A l'échelle des communes, les plans locaux d'urbanisme peuvent contribuer à préserver les corridors biologiques. La commune de Jaujac a défini dans son PLU un zonage adapté à la préservation de ces derniers. Le Parc soutient ce type de démarche exemplaire qu'il faut favoriser sur les Monts d'Ardèche.



Les trames vertes dans le PLU de Jaujac



Trois différentes implantations de maison sur un terrain : de la plus consommatrice d'espace à la plus économe.



La reconquête de l'espace

La pression urbaine sur les zones agricoles ou sur les zones naturelles ne constitue pas la seule menace à notre environnement. De nombreuses surfaces sur le territoire des Monts d'Ardèche sont aujourd'hui abandonnées, en déprise. Sur ces terres, les activités agricoles ou forestières qui pourraient les mettre en valeur ont cessés. Comment reconquérir ces terres ?

Les agriculteurs ou les forestiers, pour cultiver une terre ou gérer une forêt sont confrontés à de multiples obstacles dont le blocage à l'achat, à l'échange et à la location et le morcellement des terres. Les activités agricoles et forestières sont pourtant les piliers de notre économie rurale. A l'heure où les circuits courts ont le vent en poupe et où les retombées socioéconomiques d'un agriculteur et sa famille qui s'installent ne sont plus à prouver, des initiatives naissent pour contourner ces obstacles.

Témoignage

Maïa Deleu, co-gérante du Groupement foncier rural (GFR) "Notre ça mien"



Maïa Deleu

Comment vous êtes-vous mobilisés autour de la question du foncier ?

"En 2005, après avoir suivi une formation agricole, mon mari et moi souhaitons nous installer comme agriculteurs à Saint-André-Lachamp. Nous avons trouvé une maison au milieu des châtaigniers. Les terres autour étaient pour beaucoup abandonnées et nous pensions qu'il serait facile de trouver des parcelles de châtaigneraies et de faire du maraîchage. Mais nous avons mis plus d'un an et demi

pour trouver quelques hectares. Il nous a alors paru important de rechercher des outils pour pallier les difficultés de mobilisation des terres... et l'idée de créer un groupement foncier rural est née !"

Quels sont les fondements de ce groupement ?

"Le GFR s'est constitué en 2006 et regroupe aujourd'hui 10 adhérents. Chacun d'entre eux a pris des parts dans le groupement, ce qui a permis l'achat de plus de 6 hectares de terres agricoles et naturelles. L'essentiel des terres est aujourd'hui loué à mon mari, agriculteur, ce qui conforte notre activité. Le GFR est pour nous très important car il garantit la vocation des terres. Même si demain mon mari ne les exploite plus, les statuts du GFR obligent de maintenir la vocation agricole des parcelles, ce qui permet de conforter ou d'installer de nouveaux agriculteurs."

Quelles sont les prochaines étapes ?

"Nous sommes à la recherche aujourd'hui de nouvelles surfaces afin de faciliter l'installation d'autres agriculteurs. Pour cela nous faisons un appel aux personnes qui peuvent être intéressées pour rejoindre le GFR, à apporter quelques hectares ou même prendre des parts pour faciliter l'achat de terrain."



Charte de développement durable des territoires

Le 25 juin dernier le Parc, aux côtés de l'Etat, des collectivités locales et des représentants agricoles, a cosigné la "Charte de gestion durable des territoires" qui engage les élus signataires à prendre en compte les espaces agricoles et naturels au travers d'une gestion économe de l'espace. La promotion d'une agriculture durable et la reconnaissance de l'agriculture dans le maintien d'un espace rural de qualité sont également au centre des préoccupations. Retrouvez cette charte dans votre mairie.

Les communes montrent l'exemple

La commune de Beaumont a beaucoup travaillé sur la mobilisation foncière, notamment grâce à la législation sur les biens vacants : 5 agriculteurs en 10 ans ont pu être installés ! Les communes de Saint-Clément, Mazan-l'Abbaye, Saint-Basile, Saint-Mélany, ont quant à elles pris des initiatives pour la création de fermes communales dont le foncier, acheté par la commune, a été mis à la disposition d'agriculteurs. Loubaresse a également entrepris un diagnostic pour recenser toutes les parcelles disponibles sur la commune afin notamment de favoriser l'installation d'un éleveur de chèvres.

Le Parc aussi favorise les initiatives pour une meilleure gestion du foncier sur son territoire.

Des moyens financiers conséquents sont aujourd'hui à disposition des communes ou communautés de communes pour réaliser des diagnostics du foncier agricole disponible. Des moyens humains peuvent également être mis à disposition des communautés de communes afin qu'elles favorisent, aux côtés des partenaires agricoles, l'installation d'agriculteurs.

Le saviez-vous ?

Le Conseil Général de l'Ardèche, en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière apporte une aide directe aux propriétaires forestiers en faveur de la restructuration foncière. 80 % des frais d'échanges amiables, d'acquisitions de parcelles forestières ou de parts de groupements forestiers sont pris en charge.

Renseignez vous auprès du CRPF
Aubenas : 04 75 35 40 26
Privas : 04 75 65 21 66

2013 / 2025, le foncier voit loin

A l'heure où le Parc se penche sur son avenir avec l'élaboration d'une nouvelle charte, les élus ont fait des enjeux fonciers une priorité. Des alternatives existent et devraient permettre d'agir face aux tendances de surconsommation de foncier ou d'abandon de notre ressource agricole et naturelle. Les élus se sont donné pour objectif de diminuer de moitié le prélèvement des terres agricoles sur les 12 années à venir. Voici les principales pistes d'action de la future charte du Parc :

- Mieux réguler l'occupation des sols en aidant les communes à définir et optimiser les terrains urbanisables, en recherchant systématiquement les alternatives au prélèvement des terres agricoles
- Soutenir les communes initiant des opérations économes d'urbanisation ou de reconquête de l'existant
- Soutenir les communes dans la concertation avec les habitants
- Développer des PLU à l'échelle de bassins de vie
- Former les communes sur des outils souvent méconnus de maîtrise du foncier
- Impliquer les collectivités pour garantir l'accès au foncier et au logement pour les agriculteurs et les entrepreneurs
- Inciter à la location des terres et à la mobilisation des biens vacants
- Encourager les associations foncières pastorales, les groupements fonciers agricoles, les groupements forestiers...

Maurice Allefresde, Géographe et ancien Maire de Prunet a participé à la création du Parc dans les Monts d'Ardèche. Il a porté son regard de géographe sur nos paysages ardéchois, à la recherche d'alternatives pour le développement des zones rurales. Voici ce qu'il disait "Tout est ressource ou rien n'est ressource, selon que les hommes veulent ou peuvent en faire."

Glossaire

Carte communale : document d'urbanisme qui délimite les secteurs où les constructions sont autorisées et les secteurs où elles ne sont pas admises.

CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

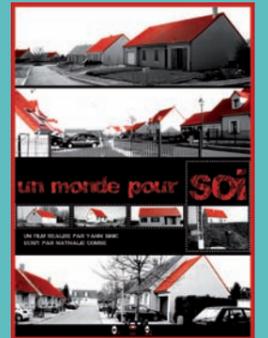
PLU : Plan local d'urbanisme

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

Colloque-atelier "Projets de campagne"

Le 28 octobre dernier, le Parc a réuni plus d'une centaine d'élus locaux, architectes, urbanistes pour une journée d'échange sur les nouvelles manières d'habiter l'espace rural. Cette journée, organisée avec l'école nationale d'architecture de Saint-Etienne et le CAUE de l'Ardèche, a montré des démarches innovantes en matière d'aménagement de l'espace et d'habitat : aux Monts d'Ardèche de poursuivre sur l'innovation.

A l'issue de ce colloque, le film "Un monde pour soi" a été projeté au grand public. Ce documentaire du réalisateur Yann Sinic aborde les questions de l'urbanisme et de la qualité des paysages.



Eric Fleury



Elsa et Aurélie, stagiaires, accompagnées de Marie Bachy, muséologue, à Ajoux au mois d'août

Année internationale de la biodiversité



Visite commentée de la coupe du volcan de Jaujac



Jeu de découverte sur le patrimoine naturel inventé par le Gîte de la Fage



La faune et la flore aquatique

Marché de la myrtille - Mézilhac 2010



Cueillette de myrtilles au peigne au Champs de Mars en septembre 2010



Triage des myrtilles



Marché de la myrtille à Mézilhac le 14 août 2010

Le mai des métiers d'art 2010



La ferme de Bourlatier vers le Gerbier de Jonc



Les artistes réunis au coeur de la ferme de Bourlatier



Les oeuvres

Samedi découverte



La compagnie des Mirlitoons, clownoscopes des samedis après-midi



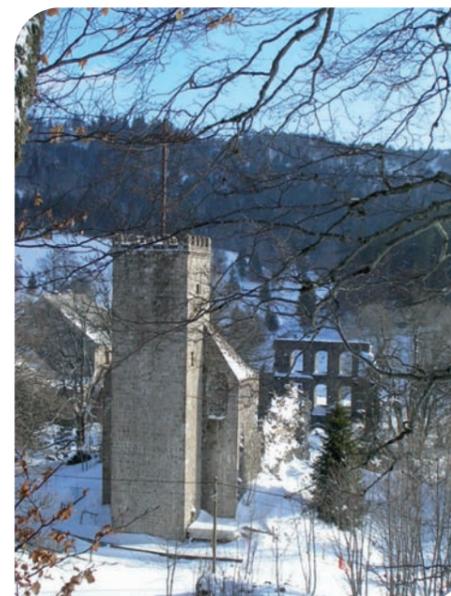
Solidarité et convivialité les participants découvrent l'oeuvre de JC Fleury - Valgorge



La consom'action - Les Vans

"La Montagne aux moines"

Notre territoire et celui de la Montagne ardéchoise sont riches de l'implantation au Moyen-Age de plusieurs ordres monastiques qui ont participé à leur essor.



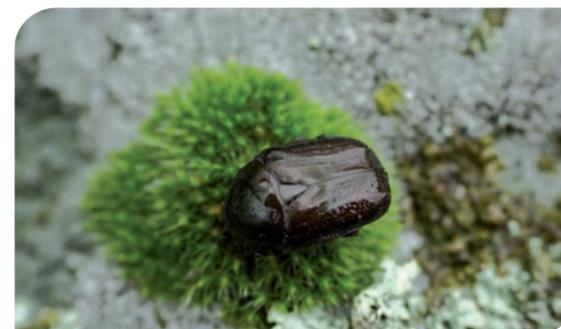
Chartreuse de Bonnefoy - Le Béage

Un itinéraire d'influence monastique est en train de se dessiner à partir de cette histoire bien spécifique. Un réseau de sites s'est constitué, animé par le Parc et le Gal Leader des Trois sources. Les abbayes et dépendances concernées dans le Parc sont : l'abbaye des Chambons à Borne, la Chartreuse de Bonnefoy au Béage, l'abbaye de Mazan, l'abbaye N.D. des Neiges à St-Laurent les Bains, N.D. de Prévenchères à Montpezat-sous-Bauzon, l'église de Thines, celle de St-Julien du Serre. Cet itinéraire se poursuit sur la montagne ardéchoise et le Velay. Si ce patrimoine est parfois à l'état de ruines, il n'en demeure pas moins que l'itinéraire de la "Montagne aux moines" est riche de sens et entouré de paysages exceptionnels. Selon les études déjà réalisées, l'offre de découverte que l'on peut décliner correspond aux attentes d'une clientèle nouvelle, en quête de spiritualité ou tout simplement de ressourcement. Un guide sera édité d'ici l'été 2011 lorsque l'itinéraire sera jalonné de "totems" déclinant l'identité de chaque site au sein de la grande histoire monastique.

Des châtaigneraies vivantes !

Nos châtaigneraies traditionnelles, exploitées ou abandonnées, sont composées d'arbres souvent séculaires. A ce titre, elles se rapprochent de forêts anciennes, riches en gros bois, bois à cavités et bois morts. Or, ces forêts anciennes sont une rareté au niveau national. Nos châtaigneraies seraient donc, en plus de leur intérêt culturel, d'une grande richesse naturelle.

Pour répondre à cette question, un groupe d'espèces bio-indicatrices de forêts anciennes est étudié sur 7 sites du territoire : les coléoptères saproxyliques. Ce groupe d'insectes rassemble près de 2500 espèces qui ont besoin, à un moment de leur vie, du bois mort. Beaucoup d'entre elles participent au recyclage de la matière et contribuent donc directement à la fertilité de nos sols forestiers. Les premiers résultats de l'étude sont très encourageants puisque près de 250 espèces ont été identifiées, dont 55 bio-indicatrices. Nos châtaigneraies, même exploitées, demeurent des milieux essentiels pour ces organismes et contribue à la préservation de la biodiversité.



Cétoine



Piège à coléoptère

un hangar agricole, une croix, une calade, ...

Le Parc, avec l'aval du Service Régional de l'Inventaire, s'est lancé à titre expérimental dans la réalisation de l'inventaire du patrimoine bâti de l'une de ses communautés de communes, La Roche de Gourdon. Les habitants des quatre communes (Ajoux, Gourdon, St-Etienne de Boulogne et St-Michel de Boulogne) ont ainsi croisé quelques stagiaires arpenter leurs ruelles et hameaux pour recueillir le plus exhaustivement possible les données relatives au bâti, qu'il soit domestique, agricole, religieux, ... L'ensemble des éléments recueillis (près de 1000 notices et photos) est en cours de consolidation dans une base de données qui sera mise à disposition des communes concernées. Outre la connaissance technique et systématique du patrimoine, l'inventaire est un outil d'aide à la décision en matière d'urbanisme par exemple ; c'est également un temps fort dans la vie d'un village par les échanges qu'il suscite et toute la mémoire qu'il fait jaillir.



Sortie du nouveau Millésime "Chatus"



Le samedi 04 Décembre prochain, la cave des Vignerons de Rosières est avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche fêtent la sortie officielle du Chatus millésime 2008.

Le Chatus "Monnaie d'Or" de la cave de Rosières et le Chatus du Domaine du Grangeon de Christophe Reynouard portent désormais la marque "Produit du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche".

Le 04 Décembre, de nombreuses animations seront proposées : visites guidées de la cave, dégustations, démonstrations

culinaires des accords mets et vins... une belle occasion de venir déguster ce vin aux notes si particulières.

Contacts : Cave La Cévenole 07260 Rosières 04 75 39 90 88

Domaine du Grangeon - Christophe Reynouard 07260 Rosières - 04 75 39 54 84

Les rendez-vous terroir sont en ligne !

Ramasser des châtaignes en compagnie d'un castanéiculteur, faire des confitures à la ferme, découvrir l'élevage ovin, visiter un atelier d'apiculteur... Le temps d'un après-midi ou d'un week-end, vous êtes invités à la rencontre des hommes et des femmes qui font battre le cœur de ce territoire.

Venez découvrir leurs métiers et leurs passions aux quatre coins du Parc. Toutes les animations "Rendez-vous terroir" sont en ligne sur le site www.parc-monts-ardeche.fr



La Maison du Parc s'anime, le 10 novembre 2010



La forêt à la lisière de l'hiver... derrière cet intitulé poétique se cache une après-midi découverte du Parc autour du thème de la biodiversité.

Le Parc vous convie, aux côtés de la Frapna à parcourir le domaine forestier de Rochemure à Jaujac. Vous partirez à la recherche de gîtes, de nids, de réserve de nourriture, de cachette... pour les animaux de la forêt. L'occasion de s'interroger sur la vie de la faune durant l'hiver et de mieux comprendre la biodiversité à toutes les saisons ! Vous êtes attendus à l'orée du bois, à partir de 14h00 !

Réservation et renseignements auprès du Parc - 04 75 36 38 60

Castagnades 2010 La châtaigne met l'automne en fête !

castagnades D'AUTOMNE



De mi-octobre à mi-novembre le cœur du Parc des Monts d'Ardèche bat au rythme des Castagnades. Pour cette 11^{ème} édition, les fêtes de la châtaigne nous régaleront et nous font vivre des moments de convivialité qui réunissent castanéiculteurs, artisans d'art, artistes, producteurs locaux, habitants et visiteurs.

En cette année internationale de la Biodiversité, les organisateurs mettent à l'honneur la châtaigneraie et les multiples variétés identitaires de notre Parc naturel. Découvrez-aussi la conteuse Chloé Gabrielli qui, lors des Castagnades, partagera un conte écrit pour le Parc où s'entremêlent, à travers l'histoire de Néa, les particularités topographiques, botaniques ou géographiques, les histoires personnelles d'habitants du Parc, ... à écouter en famille.

Retrouvez les dates des fêtes de fin octobre et début novembre dans la rubrique éphéméride, en page 15 du journal. Tout le programme de l'édition 2010 avec notamment toutes les adresses pour déguster des Menus castagnades dans les restaurants et auberges du Parc sont à retrouver sur le www.castagnades.fr



L'éphéméride du parc

2010



Organisé par le Parc

octobre

- 29 > Réunion d'information sur l'éclairage public à Jaunac - 18h/20h
- 30 > "Le jour de la nuit" à Chassiers
- 30 et 31 > Castagnades "Fête de la châtaigne" à Antraigues
- 31 > Castagnades "Trésor d'automne" à Chalencon
- 31 > Castagnades "Les crouvelus" à Saint-André-Lachamp

Tout le programme des CASTAGNADES sur le www.castagnades.fr

novembre

- 6 > Castagnades "Couleur châtaigne" à Albon

6, 13 et 20 > Randonnées L'Histoire de l'Olivier en Ardèche

OTI Beaume Drobie 04 75 898 094

6, 13 et 20 > Rencontre avec des paysages façonnés par l'homme, visite d'une châtaigneraie à Antraigues - Ardèche Rando Gurwan JESTIN 06 81 058 081

6, 13 et 20 > Balade contée "Castagna fabula"

à Aizac - Ardèche Rando Nicolas GRISOLE 06 64 212 808

18 et 19 > Forum de la création et de la transmission d'entreprises

Conseils gratuits, conférences - Pont d'Ucel Contact CCI Christian Charenso 04 75 35 85 00



10 > La Maison du Parc s'anime "La forêt, à la lisière de l'hiver"

après-midi animée par la FRAPNA autour de la Biodiversité

21 > Excursion théâtralisée "La Virée au Pays du vent..."

L'Ecole du vent 04 75 30 40 01 ou contact@ecole-du-vent.com

du 23/11 au 1^{er}/12 > "L'éco-construction : découvrez ! Approfondissez !" à Lavilledieu

www.mdef-ardechemeridionale.fr

26 et 27 > "Ardurables", portes ouvertes sur les métiers et savoir-faire

35 entreprises ouvrent leur porte www.mdef-ardechemeridionale.fr

décembre

11 et 12 > D'Atelier en Atelier

Rencontrez artistes et artisans d'art au cœur de leur atelier, un moment unique pour préparer Noël - www.datelierenatelier.fr

janvier

9 > Journée nationale de la raquette à neige à Sainte-Eulalie

SMA - Tél : 04 66 69 43 58

29 au 30 > Raid Blanc de la Montagne Ardéchoise à Saint-Cirgues-en-Montagne

SMA - Tél : 04 66 69 43 58

parutions



Au Pays de l'Azuré...

Un nouveau "Carnet nature" vient de paraître : "Au pays de l'Azuré" vous conduit au cœur des tourbières du plateau de Montselgues à la rencontre des plantes carnivores, des libellules et du lézard de glace. Ce livret, a été réalisé dans le cadre du programme LIFE "Plateau de Montselgues".

Disponible auprès de l'association La Fage, à Montselgues. Tél. 04 75 36 94

Des ailes dans les mines

Plongez dans les profondeurs des anciennes mines de Sainte-Marguerite-Lafigère et découvrez le monde fascinant des chauves-souris. Le Parc et ses partenaires ont travaillé pendant plus de quatre ans pour y protéger la plus importante colonie d'hibernation en Rhône-Alpes d'une espèce menacée de chauves-souris : le Petit rhinolophe. TV Ardèche a suivi le projet ! DVD gratuit, réalisé dans le cadre du programme LIFE "Plateau de Montselgues".

Disponible auprès du Parc



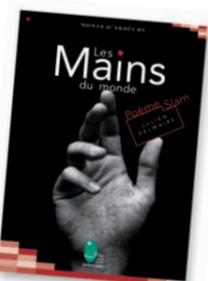
Les mains du monde

Poème slam de Julien DELMAIRE, sur le thème de l'artisanat

Extrait : "Les artisans existent et ne demandent rien d'autre qu'un éclairage sur leurs vies, pas de néons fantoches, ni d'auréoles, pas de cierges, ni de flambeaux, mais une petite lumière, gracieuse comme les jupes d'été, une lueur qui dit :

"Vous existez, dans nos villages, dans nos contrées et nos cœurs, vous êtes les artisans de nos chemins, de nos ruisseaux, de nos joies, vous êtes à l'image de nos souvenirs et à l'exacte pulsation de nos espoirs, vous êtes les artisans du jour qui se lève à travers les bruyères et les genêts, vous êtes fils et filles de cette terre et grâce à vos mains patientes et aiguës, nos regards s'aiguisent à leur tour. Artisans vous êtes les yeux et les mains du monde."

Prix de vente 10 € Disponible auprès du Parc



Rubrik à parc



Dans vos assiettes

Velouté à la châtaigne et aux cèpes
Recette du Domaine du bois de belle
à Malarce-sur-la-Thines

Ingrédients :

- 750 g de purée de châtaigne
- 30 g de beurre
- 1 poireau
- 1 branche de céleri
- Sel, poivre
- 10 cl de crème fraîche
- 1 petit cèpe bien ferme
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive



Préparation :

1. Faire fondre le beurre à feu doux. Laver et émincer le poireau et le céleri. Les faire blondir dans le beurre à feu couvert.
2. Ajouter la purée de châtaigne. Allonger avec de l'eau selon la consistance souhaitée (environ un demi litre). Saler et poivrer. Mélanger, poursuivre la cuisson.
3. Dans une petite poêle, sur feu vif, faire cuire le cèpe émincé dans l'huile d'olive.
4. Verser la crème fraîche dans le velouté, le cèpe, mélanger et retirer du feu

Toponymie*



POURCHERES

PRADES

VINEZAC

"Les mots savent des choses que nous ne savons plus"
Dans nos paysages ruraux ardéchois, les parcelles avaient toutes un nom que nos enfant ou les nouveaux venus ne connaissent plus. Et le paysage disparaît à partir du moment où on ne sait plus le nommer. La toponymie des noms des hameaux du Parc illustre les racines agricoles de nos terres.

"Pratum" qui signifie pré a donné les toponymes suivants : Prade, Pardons, Pradier.

"Vinea" qui signifie vin a engendré : Vinezac ou Valvignières. A Pourchasse, Pourchères.. on élevait des porcs, a Chabrolières broutaient des chèvres, aux Estables, on pratiquait, avant l'heure, l'élevage en stabulation et Les Auches vient de "auca" en latin qui signifie terrain fertile enclos. Ces agronymes sont très nombreux sur notre territoire... à vous de les identifier !

*article basé sur le travail du conférencier Y.L. Martinet

Le chiffre



Si l'espace agricole occupe encore 22% du territoire départemental, il n'en demeure pas moins que chaque année, entre **150 et 200 hectares** terres agricoles parmi les meilleures sont urbanisées.

Cet automne... au jardin de la biodiversité



Profitez de l'automne pour réaliser quelques aménagements favorables à la petite faune de nos jardins : aménagez un gîte à hérisson dans un tas de bois en réservant un espace douillet isolé de l'humidité du sol, matelassé de feuilles mortes, dans lequel ce dévoreur de limaces hibernera à l'abri tout l'hiver. Posez dès maintenant un nichoir pour accueillir au printemps prochain mésanges, rouges-queues et sittelles. Dès les premières gelées, installez quelques mangeoires dans le jardin, un "resto-piafs" pour soutenir les petits becs affamés : proposez leur des graines de tournesol (le CORA Ardèche fournit des graines issues de l'agriculture biologique), des pains de graisse mais aussi des fruits, et n'oubliez pas une petite soucoupe remplie d'eau pour qu'ils puissent s'abreuver et se baigner !



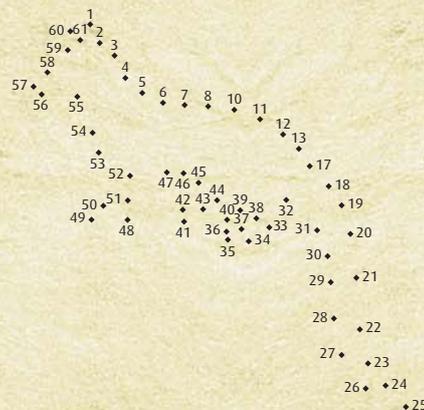
Pour plus de renseignements : CORA Ardèche 04 75 35 55 90. Et bientôt l'opération "Accueillons la nature au jardin" proposée par le Parc, à découvrir dans le numéro de printemps 2011 !"

Dessine-moi



Relie les points de 1 à 61 et découvre le mammifère mystérieux des Monts d'Ardèche

Cet animal, nocturne, silencieux et discret, reste de nos jours très peu connu du public et difficile à observer. Avec un peu d'attention, vous découvrirez des indices de sa présence au détour d'un sentier. Et si la chance est au rendez-vous, vous l'apercevrez alors, la nuit, dans nos contrées, traversant l'une des routes de ce vaste territoire des Monts d'Ardèche.



Réponse : La Genette